

Formation

P26 - Traitement des IJSS en paie (Après réception des BPIJ)

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, vous serez en capacité de traiter en paie, après réception de vos bordereaux, les Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale en matière d'absences pour incapacité de travail résultant de : maladie, maternité, paternité, accident professionnelle ou maladie professionnelle.

Public

Gestionnaire de paie, Responsable paie

Prérequis

Connaitre le règlementaire de paie et le logiciel Sage Paie

Durée

0,5 jour
Soit 3,5 heures de formation

Tarif

Tarif : à partir de 900€HT par jour et par société (max : 3 stagiaires)

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation assurée par un consultant/formateur expert sur la solution
- Exposés théoriques et mise en pratique
- Validation des acquis à travers des exercices pratiques et/ou des quizz d'évaluation
- Remise d'un support de formation
- Formation en présentiel ou à distance
- Le stagiaire doit être équipé de son propre poste de travail avec la solution installée
- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats à la formation

- Fiche de présence
- Exercices pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation
- QCM de validation des compétences
- Certificat de fin de formation

Programme :

Rappels théoriques et cadre légal

- Cadre légal
- Définitions
- Incidence sur le bulletin de paye (déduction du salaire brut, paiement des IJSS nettes, Régularisation du salaire net, net imposable)

Gérez les IJSS en fonction de la nature de l'arrêt

- Traitement des IJ versées en cas de maladie non professionnelle
- Traitement des IJ versées en cas de maternité, paternité, adoption
- Traitement des IJ versées en cas d'accident du travail et maladie professionnelle

Traitement sous Sage Paie

- Exemples
- Astuce